

**LISTE PRINCIPALE DES ELEVES RETENUS POUR L'ENTREE  
EN SECTION EXCELLENCE SPORTIVE MASCULINE FOOTBALL  
DU LYCEE JEHAN DE BEAUCE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

NOM - PRENOM	condition
ALPHA Samuel	
DE COSTER Gabriel	
DE LA ROCHE Alban	3 <sup>ème</sup> trimestre de 3 <sup>ème</sup> décisif – voie professionnelle
FAGBOHOUN Sefou	3 <sup>ème</sup> trimestre de 3 <sup>ème</sup> décisif – voie professionnelle
GASSAMA Ilan	
GOMES PIGNOLET Ayden	
JEROLON Houcéni	
LELOUP Elikya	
LORET SOUKOUNA Ismaël	3 <sup>ème</sup> trimestre de 3 <sup>ème</sup> décisif
NELSON Noah	1 <sup>ère</sup> technologique
PASTEL Lucas	3 <sup>ème</sup> trimestre de 3 <sup>ème</sup> décisif – voie professionnelle - CAP
RUAUX Tom	
TALBOT Jocelyn	
VALAEYS Noa	

Nous remercions l'ensemble des familles pour l'intérêt porté à notre section d'excellence sportive. Les choix ont été réalisés par le district d'Eure et Loir et l'établissement. Il n'y a pas de réclamations ou de demandes de justifications possibles.

Pour les élèves retenus, nous demandons aux familles de nous confirmer leur volonté d'entrer en section sportive **avant le lundi 15 mai** en envoyant un mail au coordonnateur de section ( [sylvain.pourriot@ac-orleans-tours.fr](mailto:sylvain.pourriot@ac-orleans-tours.fr) ).

**Attention, l'entrée en section sportive se fera sous réserve de l'affection définitive au lycée Jehan de Beauce et du respect des conditions (voir tableau).**

*Les familles doivent se rapprocher de leur établissement d'origine pour les démarches d'orientation. Il est important de mettre le lycée Jehan de Beauce en vœu n°1 sur la fiche de dialogue et de faire une demande de dérogation si vous faites partie d'un collège ou lycée hors secteur. Pour les élèves hors académie, vous devez également contacter l'inspection académique (DSDEN) de votre département au plus vite.*